

## AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES  
SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

*Direction ou service de l'eau  
et de la biodiversité*

### **Note technique du 20 décembre 2016 relative à la saisie des données pour le rapport d'activité des services déconcentrés « gestion des ressources naturelles » 2016**

NOR : DEVL1634023N

(Texte non paru au *Journal officiel*)

*Date de mise en application* : immédiate.

*Résumé* : le rapport d'activité des services déconcentrés relatif à la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité est réalisé chaque année par l'administration centrale. La note technique présente l'organisation de la remontée des indicateurs d'activité « eau et biodiversité » des services déconcentrés vers l'administration centrale du ministère, pour l'année 2016.

*Catégorie* : modalités d'organisation et de procédure concernant la saisie des indicateurs en vue de l'élaboration du rapport d'activité des services déconcentrés pour l'année 2016.

*Domaine* : écologie, environnement.

*Type* : instruction aux services déconcentrés.

*Mots clés liste fermée* : Rapport d'activité.

*Mots clés libres* : eau – nature – activité.

*Référence* : circulaire du Premier ministre du 28 octobre 2014 relative au protocole des relations entre les administrations centrales et les services déconcentrés.

*Circulaire abrogée* : note technique relative à la saisie des données pour le rapport d'activité des services déconcentrés « gestion des ressources naturelles » 2015.

*Annexe* : calendrier prévisionnel de remontée des données.

*La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat aux préfets de région (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement [DREAL], direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement [DEAL], direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie [DRIEE]); aux préfets de département (direction départementale des territoires [DDT], direction départementale des territoires et de la mer [DDTM], direction départementale de la protection des populations [DDPP], direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations [DDCSPP]) (pour attribution); au secrétariat général du Gouvernement; au secrétariat général du MEEM et du MLHD, service du pilotage et de l'évolution des services (SPES); à l'Agence française de la biodiversité (AFB) (pour information).*

La direction de l'eau et de la biodiversité réalise chaque année le rapport d'activité des services déconcentrés relatif à la mise en œuvre des politiques de l'eau, de la nature et des ressources minérales à partir de la remontée d'indicateurs chiffrés. Ce rapport d'activité est ensuite adressé aux préfets, aux services et aux partenaires.

La présente note technique précise les modalités de remontée des indicateurs, prenant en compte des évolutions par rapport à l'année dernière.

Conformément à la circulaire du Premier ministre du 28 octobre 2014, l'effort de rationalisation des indicateurs a été poursuivi.

L'enquête s'appuiera en priorité sur les outils informatiques métiers comme Cascade pour les procédures d'instruction au titre de la loi sur l'eau, Onagre pour la procédure d'instruction des demandes de dérogation d'espèces protégées, ou Chorus en matière budgétaire pour assurer la consolidation nationale des données. La fin de la saisie des données pour ces applications métiers est fixée au 27 janvier 2017.

J'attire votre attention sur l'évolution du traitement des données concernant l'activité de contrôles. Un nouvel outil, Licorne, sera mis à disposition des services en janvier 2017. La fin de la saisie des données OSPC et le basculement de l'outil OSPC vers Licorne est prévu au 10 janvier 2017.

Il est donc demandé aux services déconcentrés qu'ils complètent et mettent à jour ces outils informatiques<sup>1</sup> pour les données relatives à l'année 2016. L'administration centrale se chargera ensuite d'en extraire les données utiles pour l'élaboration du rapport d'activité 2016.

D'autre part, pour les indicateurs et éléments de contexte qui ne peuvent être extraits des outils informatiques métiers, la procédure de remontée d'informations par une enquête en ligne avec l'outil Lime Survey est reconduite. Cet outil, libre de droit, est une application permettant de créer des questionnaires d'enquête en ligne, de collecter les réponses et d'en faire une exploitation.

Ainsi, quatre enquêtes Lime Survey sont reconduites rassemblant les questions par domaine d'activité : activités de service « police de l'eau », service « police de la nature », mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN) et services en régions (DREAL/DEAL/DRIEE).

Les services des DD(CS)PP recevront, en parallèle, une enquête en ligne spécifique sur les missions de faune captive sauvage par le bureau de la faune et de la flore sauvage de la direction de l'eau et de la biodiversité. Le calendrier de remontée des informations est identique à celui des DDT(M) et DREAL/DEAL/DRIEE.

Vous trouverez en annexe de ce courrier le calendrier prévisionnel des retours d'informations et leur validation afin de permettre d'élaborer le prochain rapport d'activité des services et sa diffusion à partir d'avril 2017.

Afin de préparer la remontée d'informations, vous trouverez la liste des indicateurs qui seront demandés lors de l'envoi des enquêtes en ligne Lime Survey en janvier 2017, sur le site intranet de la DGALN à l'adresse suivante :

<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/rapport-d-activite-des-services-deconcentres-2016-r5557.html>

Les règles pour effectuer cette remontée de données dans de bonnes conditions restent similaires à celles des années précédentes :

- les services déconcentrés départementaux complètent puis valident les données « eau et nature » qui les concernent ;
- les services régionaux complètent les données « eau, nature et ressources minérales » qui les concernent puis valident les données régionales et départementales ;
- les délégations de bassin renseignent les données « eau » qui les concernent ;
- la direction de l'eau et de la biodiversité valide les données des départements, régions et bassins, les compile et formalise le rapport d'activité, mobilisant par ailleurs, les autres données rapportées à l'administration centrale *via* les outils métiers informatiques et les données des établissements publics.

Pour une bonne coordination, chaque structure (DDT(M), DREAL/DRIEE/DEAL) doit désigner une personne référente et un suppléant, qui seront responsables de la bonne réalisation du travail, dans les délais, et qui seront les correspondants privilégiés de l'administration centrale. Cette personne recevra les liens des enquêtes en ligne Lime Survey.

<sup>1</sup> Liste des applications informatiques métier : SINP, SIN2, Onagre, Cascade, Osmose, Roseau, Gest'Eau, Gerep, Propluvia, OSPC, outil commissionnement, Salsa, VisioM, Chorus.

Vous êtes invités [DDT(M) et DREAL/DEAL/DRIEE] à faire connaître le nom de ce référent et de son suppléant, avant le 23 décembre 2016, au bureau des polices de l'eau et de la nature, en adressant un mail à l'adresse suivante :

[mailtoinfo-sd-deb@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mailtoinfo-sd-deb@developpement-durable.gouv.fr)

Par ailleurs, la division faune sauvage captive du bureau de la faune et de la flore sauvage de la DEB se chargera de contacter les DD(CS)PP.

En outre, il est envisagé d'enrichir ce document d'expériences ou de pratiques innovantes menées par les services dans le cadre de leurs missions. À cette fin, un questionnaire auprès des services régionaux animant les services déconcentrés sera mené, afin d'identifier ces actions favorables au portage des politiques de l'eau et de la biodiversité. Vous êtes invités à relayer auprès d'eux les actions de votre territoire que vous souhaitez valoriser.

Les données renseignées permettent d'apporter à l'ensemble de nos partenaires une information synthétique sur la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité. Elles sont en outre, utilisées dans le cadre de l'exercice d'allocation des emplois (méthode BBZ). Je vous remercie donc de bien veiller à leur fiabilité en vous assurant de l'effectivité de la validation régionale, ainsi qu'au respect des échéances précisées en annexe.

La présente note sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 20 décembre 2016.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur de l'eau et de la biodiversité,*  
F. MITTEAULT

## ANNEXE

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE REMONTÉE DES DONNÉES

DATE LIMITE	ÉTAPE	NIVEAU
4 janvier 2017	Envoi des enquêtes en ligne <i>via</i> Lime Survey aux référents désignés en DDT(M), DD(CS)PP et DREAL/DRIEE/DEAL	Administration centrale
10 janvier 2017	Fin de la saisie des données OSPC et basculement OSPC vers Licorne	Administration centrale
27 janvier 2017	Fin de la saisie des données <i>via</i> Lime Survey et validation des données	Départements, régions, bassins
27 janvier 2017	Fin de la saisie des données 2016 dans les outils métiers dédiés hors OSPC	Départements, régions, bassins
1 <sup>re</sup> quinzaine de février 2017	Extraction des données à partir des outils informatiques métiers, envoi des fichiers aux services pour validation (au niveau départemental)	Administration centrale et département
2 <sup>de</sup> quinzaine de février 2017	Fin de la validation de l'ensemble des données	Régions et administration centrale
1 <sup>er</sup> mars 2017	Compilation des données et rédaction du rapport d'activité	Administration centrale
10 avril 2017	Finalisation et impression de la version 1 du rapport d'activité 2016	Administration centrale